

DEVOIRS POLITIQUES ET IMPERATIFS HUMAINS :

CONFLITS MORAUX CHEZ LES VENDEENS

L'intrigue de *Quatrevingt-Treize* est largement bâtie sur un conflit moral entre deux conceptions de la révolution, que l'on peut reformuler dans des termes appartenant à la philosophie morale : pragmatisme d'un côté, idéalisme de l'autre ; morale de la responsabilité, attentive aux conséquences, chez Cimourdain ; éthique des principes, vaguement kantienne¹, chez Gauvain. Nul besoin d'y insister, le roman le fait assez bien pour nous – un chapitre s'intitule « Les deux pôles du vrai » (manière de dire aussi que l'auteur se refuse à trancher trop brutalement la question) ; du reste l'on voit à deux reprises les deux héros confronter leurs positions politiques respectives dans des joutes verbales où ils font assaut, surtout Gauvain d'ailleurs, de virtuosité : dans le chapitre « Les deux pôles du vrai », précisément, et dans le chapitre « Le cachot », l'avant-dernier du roman.

D'autre part, le roman insiste aussi, à plusieurs reprises, sur ce qui rapproche les deux camps politiques en présence. Quoique les inclinations politiques de Hugo ne fassent aucun doute, celui-ci reconnaît aux républicains et aux Vendéens une communauté d'héroïsme (le livre « La Vendée », au début de la troisième partie, est assez clair là-dessus) mais aussi de férocité : le « pas de quartier » des princes répond au « pas de grâce » de la commune (I, IV, 7). Il est tentant, dès lors, de chercher à identifier dans le camp des Vendéens des conflits de devoir semblables à ceux qui traversent le camp républicain : le parallélisme va-t-il jusque là ? A priori, il n'y a pas de raison qu'il en aille autrement : de même que Gauvain découvre qu'« au-dessus de l'absolu révolutionnaire, il y a l'absolu humain² », on s'attend à trouver, chez les contre-révolutionnaires, quelque chose comme une tension entre devoirs politiques (*contre-révolutionnaires*, en l'occurrence), et impératifs humains. Faire primer l'absolu humain sur les considérations politiques, n'est-ce pas justement ce que fait Lantenac quand il revient sur ses pas pour sauver les enfants prisonniers de l'incendie ? Reste à voir de quelle façon le roman prend en charge cette tension.

Deux passages du roman nous semblent emblématiques à cet égard. Commençons par le second, qui est aussi le plus évident : il s'agit précisément du moment où Lantenac, sauvé par Halmalo, se retrouve libre ; entendant le cri de Michelle Flécharde, il renonce à sa liberté *et* à la lutte politique, pour plonger dans la fournaise de l'incendie et sauver les trois enfants. Or il est frappant que l'attitude de Lantenac ne soit guère posée en termes de dilemme moral. Si Gauvain, dans le chapitre « Gauvain pensif », hésite entre deux « absolu[s] », donc entre deux devoirs moraux, il n'en va pas du tout de même pour Lantenac. La fin du chapitre « Trouvés, mais perdus » dit simplement : « Le marquis tâta sa poche et y toucha la clef de la porte de fer. Alors, se courbant sous la voûte par laquelle il s'était évadé, il rentra dans le passage d'où

¹ Myriam Roman a montré ce qu'il y avait de kantien dans la pensée morale de Hugo (*Victor Hugo et le roman philosophique. Du « drame dans les faits » au « drame dans les idées »*, Paris, Honoré Champion, coll. « Romantisme et modernités », p. 679-682).

² Victor HUGO, *Quatrevingt-Treize* [1874] (éd. Judith WULF), Paris, GF Flammarion, 2014, 3^e partie, livre VI, ch. 2, p. 433. Désormais, toutes nos références au roman renverront à cette édition.

il venait de sortir³. » Point de « tempête sous un crâne⁴ », donc, pour Lantenac – ou, du moins, pas prise en charge directement par le narrateur. En fait, le dilemme moral du marquis est reconstitué par Gauvain lui-même, au cours de ses propres délibérations intérieures⁵ – mais dans des termes pour le moins problématiques, qui transforment le dilemme moral en simple hésitation entre héroïsme et égoïsme. Comment en effet Gauvain interprète-t-il la conduite de Lantenac ? Comme ceci :

Lantenac désormais avait la sécurité, la course illimitée devant lui, le choix inépuisable des asiles. Il était insaisissable, introuvable, inaccessible. Le lion avait été pris au piège, et il en était sorti.

Eh bien, il y était rentré⁶.

Ou encore comme ceci : « Le marquis de Lantenac avait eu le choix entre la vie d'autrui et la sienne ; dans cette option superbe, il avait choisi sa mort⁷. » Mais c'est une manière très incomplète de poser le problème : Lantenac n'a pas seulement mis sa vie dans la balance ; il y a mis, surtout, le succès de l'insurrection vendéenne – puisque, comme un royaliste l'avait dit un peu plus tôt, « Lantenac mort, la Vendée est tuée⁸. » Le dispositif est singulier. Le roman ne cesse d'insister sur la haute conscience que Lantenac en particulier, et les royalistes en général, ont de leurs tâches politiques : c'est pour cela que Boisberthelot sauve le marquis, dans la première partie, en lui faisant quitter la *Claymore* ; et l'Imânus, dans la Tourgue envahie, aura cette belle formule : « monseigneur, nous avons, vous et moi, le même devoir, qui est de vous sauver⁹. » Lantenac, revenant sur ses pas, manque évidemment à ce devoir, et trahit les siens (avec qui il a rendez-vous le lendemain à midi !). La trahison de Lantenac ne peut passer pour de l'héroïsme altruiste qu'au prix d'une occultation, répétée deux fois : le récit lui-même renonce à plonger dans la conscience de Lantenac au moment de sa décision ; et Gauvain ne peut ou ne veut pas considérer la décision du marquis sous un angle politique.

Le second épisode qui nous intéresse est celui où l'Imânus, sur le point de mourir, allume la mèche qui aboutit dans la bibliothèque. Au chapitre « Sauveur », dans la quatrième partie, succède le chapitre « Bourreau », au terme duquel le narrateur porte un jugement moral sans appel sur le personnage :

Alors, voyant cette exécration réussie, plus satisfait peut-être de son crime que de sa vertu, cet homme qui venait d'être un héros et qui n'était plus qu'un assassin, et qui allait mourir, sourit¹⁰.

Mais l'Imânus n'est pas le seul à maltraiter des enfants : Cimourdain, dans « Les deux pôles du vrai », faisant allusion au dauphin emprisonné au Temple, affirme qu'« il faut faire la guerre [...] à l'enfant quand il se nomme Louis Capet¹¹ ». Bien entendu, l'enfance est symbole d'innocence, mais il se peut très bien que nécessité fasse loi. Même si Hugo ne partage pas, sur le sort du dauphin, l'opinion de Cimourdain, au moins admet-il que la

³ III, V, 1, p. 420.

⁴ Titre d'un chapitre des *Misérables* (I, VII, 3).

⁵ Comme le note Myriam Roman dans *Victor Hugo et le roman philosophique, op. cit.*, p. 444.

⁶ III, VI, 2, p. 436.

⁷ III, VI, 2, p. 437.

⁸ III, 4, 3, p. 367.

⁹ III, 4, 11, p. 403.

¹⁰ III, IV, 13, p. 406.

¹¹ III, II, 7, p. 306.

question puisse se poser : l'enfance, chez les républicains non plus, n'est pas toujours sacrée ; la position de Cimourdain, justifiée par la guerre civile, n'a en tout cas rien d'ignoble ou d'« exécrable ». Elle est, après tout, l'un des « deux pôles du vrai ». Et si l'exécution des enfants par l'Imânus, ayant lieu après la bataille, peut paraître révoltante parce que non nécessaire, on peut aussi la lire, de manière plus positive, comme un acte de fidélité à la parole donnée. L'Imânus fait exactement ce qu'il a promis de faire ; voici ce qu'il disait, à l'armée républicaine, dans le chapitre « Les otages » :

Si vous refusez de nous laisser sortir, les trois enfants seront placés dans le deuxième étage du pont, entre l'étage où aboutit la mèche soufrée et où est le goudron, et l'étage où est la paille, et la porte de fer sera refermée sur eux. Si vous attaquez par le pont, ce sera vous qui incendierez le bâtiment ; si vous attaquez par la brèche, ce sera nous ; si vous attaquez à la fois par la brèche et par le pont, le feu sera mis à la fois par vous et par nous ; et, dans tous les cas, les trois enfants mourront¹².

L'Imânus fait ce qu'il avait promis – autrement dit : s'il n'avait pas allumé la mèche, il aurait manqué à sa promesse ; et la fidélité à la parole donnée est une valeur morale que l'on peut, qu'il faut, prendre au sérieux. Rappelons que pour Hugo, surtout depuis un certain Deux-Décembre, c'est un crime grave que de rompre un serment ! Si on accepte de le considérer dans la logique de la guerre civile, le meurtre des trois enfants est plutôt normal : il revient à faire primer le devoir politique sur l'impératif humain¹³. La sévérité avec laquelle le narrateur juge le crime de l'Imânus semble donc appeler quelques commentaires.

Disant tout cela, et frôlant peut-être le cynisme, nous ne croyons pas être en train de réécrire et corriger *Quatrevingt-Treize*, ni de reprocher à Hugo ses inconséquences ou ses oublis, ni de proposer, comme certains théoriciens contemporains, des « textes possibles » alternatifs à celui du roman. Il nous semble que c'est le roman lui-même qui nous donne les moyens de penser quelques-uns de ses points aveugles : en ce sens, notre critique est immanente. C'est le roman lui-même qui exhibe, à maintes reprises, le pragmatisme des Vendéens – et qui fait, donc, que l'on est surpris quand Lantenac agit de manière insensée. C'est le roman lui-même qui donne tant d'importance au serment, c'est lui qui nous dit que la parole engage, y compris quand ses conséquences sont terribles : c'est sur le fondement du décret de la Convention, contresigné par Gauvain, que ce dernier est condamné à mort. C'est

¹² III, II, 10, p. 328 *sq.*.

¹³ C'est presque la même chose pour le massacre d'Herbe-en-Pail : le roman nous laisse entendre qu'il n'est pas aberrant de voir dans cette atrocité royaliste une bonne action, si on l'envisage d'une certaine manière... Quand Lantenac assure à Tellmarch qu'il « vien[t] ici pour faire le bien » (I, IV, 4, p. 137), il ne ment évidemment pas, et le massacre n'impliquera aucune entorse à la parole donnée : le marquis ne fait que se placer dans une logique conséquentialiste de guerre civile, selon laquelle la fin justifie les moyens, et dans laquelle effectivement, massacrer en représailles un hameau qui a bien reçu les bleus, c'est « faire le bien ». Mais le narrateur, à cet endroit, s'abstient de commenter le massacre, qu'il affecte même de décrire avec une précision presque clinique (I, IV, 7, p. 150) – à la page 149, l'adjectif *horrible* qualifiait le spectacle, non le carnage lui-même. Le narrateur affecte de laisser les choses parler d'elles-mêmes, ou les personnages les commenter. Il n'aura pas cette réserve à l'égard du meurtre commis par l'Imânus, personnage, il est vrai, qu'aucune noblesse d'aucune sorte ne vient racheter... Toujours est-il que la promesse de Lantenac au Caimand leste le carnage d'Herbe-en-Pail d'un sens qu'on ne peut simplement balayer, si gênant soit-il. Peut-être est-ce justement parce que le roman demeure alors un peu ambigu, que la sévérité du narrateur contre l'Imânus, et l'anéantissement de toute espèce d'ambivalence axiologique, pourra, quelques centaines de pages plus loin, nous étonner. – Nous remercions Delphine Gleizes pour sa remarque orale qui nous a inspiré ce développement.

le roman lui-même qui nous dit qu'il est parfois, sinon permis, du moins compréhensible, de sacrifier l'enfance – que cela, du moins, n'est pas le propre des méchants.

Un indice, sinon une preuve, que ces occultations que nous avons identifiées sont significatives : on peut comparer le roman de Hugo avec l'adaptation théâtrale, très fidèle, qu'en a tirée dès 1881 son ami Paul Meurice. L'adaptateur remploie souvent les dialogues du roman, ce qui rend les écarts d'autant plus intéressants. Or que dit l'Imânus, dans le roman, au moment d'allumer la mèche ? Ceci : « Ils se souviendront de moi [...]. Je venge, sur leurs petits, notre petit à nous, le roi qui est au Temple¹⁴. » Dans la pièce en revanche, le personnage, s'adressant à Lantenac, dit ceci :

Non, pas à bientôt, Monseigneur ! car je vais mourir. Mais, auparavant [...], je dois tenir pour vous la parole que j'ai donnée pour vous. Vous avez oublié votre menace, monseigneur. Il ne faut jamais faire de menace vaine. [...] Les bleus nous ont refusé la libre sortie, leurs enfants vont mourir. Je venge sur leurs petits notre petit à nous, le roi qui est au Temple¹⁵.

L'Imânus de théâtre invoque trois arguments : un argument pragmatique cohérent avec une logique de guerre civile (« il ne faut jamais faire de menace vaine », sous-entendu : parce que sinon, les menaces futures ne seront plus crédibles) ; un argument moral fondé sur la fidélité à la parole donnée (« je dois tenir [...] la parole ») ; et un argument beaucoup plus mesquin, la vengeance. Cette triple motivation est logique, chez un personnage que l'on vient de voir tout à fait dévoué à sa cause, et très conscient des nécessités qu'elle appelle – son propre sacrifice en l'occurrence. Mais le roman ne retient, parmi les trois arguments possibles, que le troisième, ce qui, évidemment, contribue à noircir le portrait de l'Imânus. Le choix de Meurice consiste à motiver psychologiquement et politiquement le meurtre des trois enfants ; loin d'être une simple infidélité au texte de Hugo, il en est aussi, et surtout, une glose – accusant en retour ce que le roman aurait pu dire, et même ce qu'on aurait attendu qu'il dise, et qu'il ne dit pourtant pas.

La même chose vaut pour la manière dont la conduite de Lantenac est présentée. De la délibération intérieure de Gauvain, dans le roman, on extrait ceci : « ce gentilhomme, ce prince, ce vieillard, sauvé, délivré, vainqueur, car l'évasion est un triomphe, avait tout risqué, tout compromis, tout remis en question¹⁶ ». La phrase suggère clairement que le *tout* dont il est question représente le salut, la délivrance, l'évasion. Dans la pièce, la délibération intérieure devient un monologue prononcé à voix haute, et Gauvain dit : « Ce gentilhomme, ce prince, ce vieillard, sauvé, libre, vainqueur, car l'évasion est un triomphe, aura renoncé à sa revanche, oublié ses idées, compromis sa cause¹⁷. » L'écart avec le roman crève les yeux ! Là encore, en éclairant sous un jour plus complet l'acte fou de Lantenac, Meurice corrige en quelque sorte Hugo et attire notre attention sur ce qui apparaît bien comme un silence assourdissant du texte romanesque.

Dans un cas, l'occultation est défavorable au personnage concerné : chez Hugo plus encore que chez Meurice, l'Imânus peut passer pour un vulgaire « assassin¹⁸ ». Dans l'autre,

¹⁴ III, IV, 13, p. 406.

¹⁵ Paul MEURICE, *Quatrevingt-Treize* (drame), Paris, Calmann-Lévy, 1882, p. 104.

¹⁶ III, VI, 2, p. 436.

¹⁷ Paul MEURICE, *Quatrevingt-Treize*, *op. cit.*, p. 116.

¹⁸ III, IV, 13, p. 406.

l'occultation a au contraire pour conséquence de dissimuler ce qui pourrait apparaître, de la part de Lantenac, comme un renoncement voire comme une lâcheté, et magnifie le personnage – on peut tirer l'épisode dans le sens d'un optimisme métaphysique : même les méchants ont une âme, et peuvent être sauvés¹⁹. Autre différence importante : dans un cas (Lantenac), c'est un *dilemme*, parallèle à celui de Gauvain, qui est occulté ; dans l'autre (l'Imânus), il s'agit simplement de faire silence sur des raisons politiques qui, si elles étaient explicitées comme elles le sont chez Meurice, ne pourraient que confirmer le personnage dans son dessein criminel – dans ce cas, c'est au narrateur éventuellement qu'il reviendrait de penser contre lui-même, et de trouver des circonstances atténuantes à l'Imânus. Mais au-delà de ces différences frappantes, il faut souligner les similitudes de traitement entre les deux épisodes. Il s'agit, à chaque fois, de *dépolitiser* les actes des Vendéens, pour traiter leurs décisions dans un registre purement moral : l'Imânus est simplement ignoble, Lantenac est simplement sublime. Hugo se livre au fond à une violente opération de décomplexification du problème ; il renonce à penser la contradiction féconde entre la politique et la morale, qui sert pourtant de moteur aux rapports entre les deux héros républicains, et refuse de traiter les personnages vendéens à la même enseigne que les bleus. Bien sûr, l'Imânus et Lantenac ne sont pas tout à fait simples : l'Imânus, comme les titres de chapitre l'indiquent, est un « sauveur », un héros même, avant d'être un « bourreau » ; quant à Lantenac, il sauve trois enfants après avoir fait fusiller un village. Mais la contradiction, à chaque fois, est présentée sur un mode statique : capables du meilleur comme du pire, de l'auto-sacrifice comme de la cruauté, l'Imânus et Lantenac changent d'avis et d'attitude, passent d'un pôle à l'autre, mais sur un mode parfaitement non dialectique, puisque chaque pôle demeure irréductiblement hétérogène à l'autre : quand il est question de morale, la politique n'a plus droit de cité. Il y a là, paradoxalement, quelque chose de simple et de tranquille – les royalistes n'ont jamais l'occasion de se retrouver, comme Gauvain, face à des « abîmes » ou à des « gouffres »²⁰. Cette tranquillité, Lantenac nous en avait déjà donné un aperçu quand il avait, dans le même mouvement, au début du roman, fait décorer et fait fusiller le frère d'Halmalo : deux actes contradictoires, mais relevant chacun de son ordre, la récompense et la sanction, qui n'interfèrent pas entre eux²¹. C'est tout le contraire qui se passe chez les républicains : si Gauvain est exécuté, alors qu'il a agi moralement, c'est parce que tout et tout le monde est là (c'est-à-dire Cimourdain, le décret de la Convention, sa propre conscience, et *in fine* le dispositif romanesque dans son ensemble) pour lui rappeler que la morale est politique, et qu'on ne peut pas impunément faire abstraction de la politique au profit de la morale. Le conflit moral chez les républicains est, à tous égards, plus riche, plus complexe, plus authentique que chez les royalistes (car à quel moment y a-t-il vraiment « conflit », présenté comme tel, chez l'Imânus ou Lantenac ?) : le fait que le camp républicain soit incarné par,

¹⁹ Dans une récente communication au Groupe Hugo (« L'âme romantique et la citoyenneté », 13 juin 2015, en ligne : <http://groupugo.div.jussieu.fr/Groupugo/15-06-13julliot-laurent.htm>, consulté le 19 novembre 2015), Caroline Julliot et Franck Laurent proposaient un rapprochement suggestif avec le sultan Mourad de *La Légende des Siècles* qui, après une vie d'exactions, se rachète (et gagne le Paradis) par une seule bonne action, en apparence infime : il chasse les moustiques qui harcelaient un pourceau agonisant.

²⁰ III, VI, 2, p. 445.

²¹ C'est ce qui caractérise, pour Myriam Roman, le dispositif du « tribunal monarchique » : *Victor Hugo et le roman philosophique, op. cit.*, p. 442.

donc divisé entre, deux héros, et le fait que Gauvain ait droit à sa « tempête sous un crâne » au contraire de Lantenac, en sont les deux signes les plus éclatants.

Ce qu'il convient de faire, dès lors, n'est ni de corriger Hugo, ni de conclure à un échec esthétique – Hugo aurait manqué son traitement de la psychologie des royalistes, etc. Il est plus intéressant de *prendre acte* de cette différence de traitement entre les deux camps, pour essayer d'en rendre compte dans le système de l'œuvre. Le problème se pose donc en ces termes : il n'y a pas de vrai conflit moral chez Lantenac ; il n'y a pas chez les Vendéens de tension entre la morale et la politique ; les actes des Vendéens sont dépolitisés et traités (par le narrateur, par la narration et ses silences, par Gauvain lui-même) d'un point de vue purement moral. Nous voudrions proposer trois pistes d'analyse, non exclusives entre elles – trois *raisons*, si l'on veut, et fonctionnant à différents niveaux, de ce traitement romanesque du (non ?)-conflit entre devoirs politiques et impératifs humains chez les Vendéens.

Premièrement, on invoquera simplement une raison d'ordre esthétique : pour un lecteur républicain, qui est le lecteur privilégié du roman, le dilemme, chez Lantenac, entre une action noble et la défense d'une cause mauvaise tournerait à vide, ou serait réglé avant même d'avoir été posé. Et si le narrateur s'avisait de trouver des circonstances atténuantes à l'Imânus en se plaçant sur un terrain politique, il faudrait tâcher de justifier l'injustifiable en invoquant la défense d'une cause elle-même injustifiable – tâche cognitivement délicate. Bien sûr, la transposition est toujours possible : le roman et le lecteur peuvent faire l'effort de se placer du point de vue de l'ennemi, et d'adopter sa logique, ce qui fait qu'à lui seul cet argument n'est pas absolument décisif, mais il n'empêche que cette transposition mentale ne peut sans doute se faire qu'au prix d'une certaine difficulté. Demander au lecteur d'adopter même temporairement un point de vue qui est censé lui répugner pourrait bien en tout cas affaiblir la portée tragique du dilemme moral.

Mais il y a une deuxième raison, qui nous paraît plus fondamentale, et qui tient à la nature même des idéologies en présence. Tout ne fait pas dilemme, ou en tout cas pas au même degré. N'importe quel personnage, engagé dans n'importe quelle cause, peut bien sûr être pris dans un dilemme entre la défense de sa cause et la défense de valeurs supposées plus hautes. Mais le problème se pose d'une manière particulièrement aiguë chez les républicains, qui doivent négocier l'articulation difficile de deux concepts qui sont à la fois, pour Hugo, en harmonie et en tension, le droit et la loi. En harmonie, parce qu'en république ou en révolution, la loi est fondée sur le droit ; en tension, parce que comme le note Myriam Roman à propos de Gauvain, mais aussi de Javert dans *Les Misérables*, la loi peut aussi se retourner contre le droit qui la fonde²² : problème. C'est la raison pour laquelle les hésitations de Gauvain (ou de Javert) sont à peu près inextricables – aucune solution n'est bonne, ni même possible, et c'est cela que le suicide des deux personnages signifie. Les Vendéens, au contraire, sont tranquilles de ce côté, puisqu'ils se contentent de fonder le droit sur le fait, ce qui revient à congédier à peu près la notion de droit. Lantenac s'exclame :

²² *Ibid.*, p. 680. Voir aussi, pour un examen des tensions entre le droit et la loi chez Hugo, Josette ACHER, « Victor Hugo, une pensée du droit », in *Idéologies hugoliennes*, Nice, éd. Serre, 1985, p. 47-49.

Qu'est-ce que vous nous chantez avec vos droits ? Droits de l'homme ! droits du peuple ! Cela est-il assez creux, assez stupide, assez imaginaire, assez vide de sens ! Moi, quand je dis : Havoise, sœur de Conan II, apporta le comté de Bretagne à Hoël, comte de Nantes et de Cornouailles, qui laissa le trône à Alain Fergant, oncle de Berthe, qui épousa Alain le Noir, seigneur de la Roche-sur-Yon, et en eut Conan le Petit, aïeul de Guy ou Gauvain de Thouars, notre ancêtre, je dis une chose claire, et voilà un droit²³.

Un droit : on est dans l'ordre du dénombrable ; *le droit*, lui, ne semble pas avoir sa place dans un tel système. Dès lors, le problème n'est pas seulement que les dilemmes royalistes risqueraient, pour des raisons cognitives et affectives, de ne pas fonctionner pour des lecteurs républicains, il est aussi et surtout qu'ils seraient privés de leur substance et de leur dynamisme. Il y a une différence de nature entre le dilemme républicain, à l'issue duquel toute décision se trahit toujours elle-même, et est condamnable en cela (cruelle aporie des révolutions !), et le dilemme royaliste qui, quand bien même il existerait, pourrait se contenter de déboucher sur une décision fondamentalement non problématique, dans la mesure où elle n'est pas auto-contradictoire.

Troisièmement, on ne peut pas faire l'impasse sur une raison qu'on pourrait dire structurelle, et qui nous éloigne cette fois de toute considération psychologique. Le fait est qu'en remettant en jeu sa tête qu'il avait sauvée, Lantenac remporte la mise : à la fin du roman, sa situation est meilleure qu'après sa première évasion, puisqu'il est libre, prêt à reprendre le combat, et qu'en outre les deux chefs républicains sont morts. Sans qu'aucun personnage évidemment n'en ait conscience ni ne puisse le prévoir, le suicide avorté de Lantenac se révèle au bout du compte une excellente tactique politique. Le roman s'achève bien sur une victoire de la Vendée : elle n'a pas été écrasée dans la Tourgue ; elle sera vaincue, mais plus tard, et cela c'est de l'Histoire et non du roman. Mais cette victoire politique se fait en prenant l'ennemi à revers, en l'attaquant par où on ne l'attend pas (comme Gauvain à Dol, comme Radoub dans la Tourgue) : sur un terrain moral, qui congédie la politique. En revenant sur ses pas pour sauver les enfants, Lantenac fait entrer le roman dans une nouvelle séquence, où la violence change de forme : la violence militaire fait place à un enchaînement de suicides, avortés ou non – Lantenac, Gauvain, Cimourdain. En fait, le marquis force une scission dramatique dans le camp républicain, entre les deux chefs d'une part, entre le respect du droit et le respect de la loi d'autre part. C'est parce que Lantenac oublie de faire de la politique, qu'il accomplit finalement le plus efficace des actes politiques, consistant à semer la discorde et la mort dans le camp adverse – et la mort sous sa forme politiquement la plus absurde, parce que la plus inutile : celle que l'on s'inflige à soi-même... Nous aimons la belle formule de Georges Piroué, qui fait de Gauvain et de Cimourdain deux « paladins de la justice désarçonnés par un coup droit de la charité²⁴ » – évidemment, la justice et la charité n'appartiennent pas au même ordre : le propre de la charité est d'être en deçà de la politique. Quant à l'Imânu, si son comportement dans la Tourgue est à ce point dépolitisé, ce serait, dans cette perspective, par souci de symétrie avec celui, plus tard, du marquis : c'est lui qui, en allumant la mèche par simple méchanceté, détermine le passage du roman dans un autre ordre, celui de la pure morale (dont la pure immoralité n'est qu'une réalisation négative), inhospitalier aux républicains.

²³ III, VII, 1, p. 453.

²⁴ Georges PIROUÉ, *Victor Hugo romancier ou les dessous de l'inconnu*, Paris, Denoël, 1964, p. 97.

Il est toujours un peu délicat de commenter des absences, des creux ou des vides du texte. Gardons à l'esprit que réfléchir à la manière dont les choses auraient *pu* être n'implique pas de dire comment elles auraient *dû* être – les faits romanesques, tels qu'ils sont, ont leur logique, qu'il convient, dans notre perspective, de mettre au jour. Le reste, affaire d'appréciation esthétique, appartient à chacun : on n'est évidemment pas obligé d'apprécier la manière dont Hugo traite la psychologie de ses Vendéens. On n'est pas obligé non plus, du reste, d'apprécier la manière dont il traite la psychologie de ses républicains : Georges Piroué, à propos des sacrifices de Gauvain et de Cimourdain, s'avoue gêné par ce qu'il appelle « une complaisance exagérée [...] à l'égard de l'échec », et, pour ainsi dire, par la « lâcheté » des personnages. Il aurait mieux valu, selon lui, que Hugo

mesur[e] davantage l'ambiguïté de l'action [...], accord[e] plus d'attention aux formes approximatives, aux incarnations imparfaites de la vertu politique, prolong[e] plus longtemps la tension, l'incertitude, le jeu des compensations.

En effet :

L'analyse de l'action réclamait plus d'audace, de perversité intellectuelle, de cynisme, de diabolisme, de désespoir ; comportait plus de tentations à dénoncer, de responsabilités à prendre, d'erreurs à assumer²⁵.

Nous citons longuement Piroué, parce qu'en attirant notre attention sur ce qui lui apparaît comme des insuffisances dans la psychologie des personnages, de *tous* les personnages, il nous permet d'arriver à notre dernier point, qui nous servira de conclusion. On a surtout insisté, jusqu'à présent, sur ce qui séparait le traitement romanesque de la psychologie des Vendéens du traitement romanesque de la psychologie des républicains. Reste à voir ce qui les rapproche, pour, éventuellement, réexaminer à cette lumière les deux épisodes que nous avons étudiés : en effet, Hugo ne fait pas toute sa place à « l'ambiguïté de l'action », et ne tire peut-être pas tout le parti possible des dilemmes moraux qu'il met en scène.

En fait, en changeant un peu de perspective, on peut voir dans l'absence de conflit moral explicite chez les Vendéens un exemple parmi d'autres d'un dysfonctionnement généralisé des dilemmes moraux chez Hugo. Nous voudrions nous appuyer ici sur un important article de Robert Ricatte sur la psychologie des personnages dans *Les Misérables*. Le critique montre, entre autres, qu'il y a bien souvent des points aveugles dans les délibérations intérieures :

Il ne faudrait pas se méprendre sur l'importance exacte que Hugo accorde à ces délibérations. La morale veut que la pesée des raisons achève tout. Mais la vie ne se limite pas à ces opérations claires et distinctes, et elles n'ont pas même toujours l'efficacité qu'on leur suppose. Hugo le sait. Que d'examens de conscience dans son roman ! En revanche, que d'absences ou d'équivoques de la part du confesseur²⁶ !

C'est vrai aussi pour Gauvain : à l'issue de sa « tempête sous un crâne », il n'a fait que constater l'aporie où il se trouve, et n'a rien décidé. Comme pour Jean Valjean se rendant à Arras afin d'innocenter Champmathieu, ce sont ses pas qui décident pour lui : « Gauvain

²⁵ *Ibid.*, p. 98.

²⁶ Robert RICATTE, « *Les Misérables* : Hugo et ses personnages », in Victor HUGO, *Œuvres complètes* (éd. Jean MASSIN), t. XI, Paris, Club français du livre, 1969, p. XVII.

s'était, *sans s'en apercevoir, insensiblement* rapproché de l'entrée de la brèche²⁷ » (nous soulignons). À cette aune, le dilemme moral apparaît presque comme un trompe-l'œil, et son impossibilité comme la vérité de la situation : peut-être justement parce qu'il est inextricable, la pesée des raisons ne sert de rien ; ce n'est pas *cela* qui décide. L'absence de raison donnée à l'acte de Lantenac peut être vue comme une illustration particulièrement claire de cette idée que nos actions sont largement autonomes par rapport aux motifs que l'on s'en donne – le marquis fait simplement demi-tour parce qu'il entend un cri, et pas tellement parce que, comme le croit Gauvain, sa conscience a été une « arène »²⁸. Dans ces conditions, il n'y a pas de complexité qui tienne : celle-ci n'est jamais que factice ; et renoncer à en rendre compte, comme le fait Hugo à propos de la décision de Lantenac, est peut-être bien la meilleure manière de décrire fidèlement ce que font les personnages.

Jordi Brahamcha-Marin (Université du Maine, Labo 3L.AM)

²⁷ III, VI, 3, p. 445.

²⁸ III, VI, 2, p. 435 ;